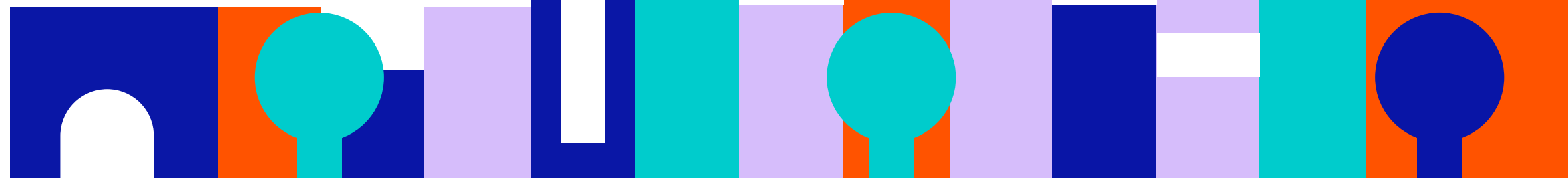


Recherche, identification et montage de dossiers de subvention pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

Cycle de webinaires
ingénierie financière

24 septembre 2026



ACT'EE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



Programme
financé
par



Les certificats
d'ÉCONOMIES
d'ÉNERGIE

En
partenariat
avec



Lucie COULAND
Antonin BELL

1.

Contexte & objectifs du webinaire

Contexte & objectifs du webinar

Un cycle de webinaires dédié à l'ingénierie financière

- **Planifier ses investissements** en faveur de la rénovation énergétique à l'échelle d'un mandat municipal / introduction du cycle de webinaires d'ingénierie financière
- 09 juin 2026 -> [Lien vers le replay](#)
- **Recherche, identification et montage de dossier de subvention** - 24 septembre 2026
- **Mobilisation des CEE** (deux sessions) - 05 novembre et 03 décembre 2026
- **Prêts, emprunts et dette** - janvier 2027
- **Fonds et programmes européens** pour la rénovation énergétique des bâtiments publics - février 2027
- **Intracring & budget vert** - mars/avril 2027
- **Tiers financement & conclusion du cycle** - mai 2027

NB : certaines dates et intitulés de session sont susceptibles d'évoluer à la marge



Contexte & objectifs du webinar

Session sur la recherche, l'identification et le montage de dossiers de subventions pour la rénovation énergétique des bâtiments publics



Contexte d'une nécessaire **hausse de l'ambition climatique et énergétique**, renforcé par les événements de l'été 2026 (canicules, incendies...)



Une **raréfaction des aides publiques**, donnant lieu à des dispositifs de financements de plus en plus **concurrentiels**, qui impliquent de monter des projets **ambitieux et innovants** pour décrocher des subventions



Des **opportunités de financements variées**, mais des **montages complexes** qui peuvent constituer un frein pour de nombreuses collectivités qui ne disposent pas de l'ingénierie suffisante



Outiller les collectivités pour répondre à l'enjeu de la **sécurisation du montage financier** des opérations et **concrétiser le passage en travaux**

Contexte & objectifs du webinar

Objectifs de la session

- Donner des clés et des outils aux collectivités pour **structurer leur démarche de recherche de subvention** (en interne ou par le biais d'un accompagnement)
- Conseiller les collectivités pour **optimiser le montage de dossiers et maximiser leurs chances** de décrocher des subventions
- A travers des **retours d'expériences** de collectivités et de structures accompagnatrices, **transmettre des bonnes pratiques** en matière de recherche, identification et montage de dossiers de subvention, **notamment sur le volet passage en travaux**





2.

Les principaux dispositifs existants

Les principaux dispositifs de financement existants

Pour concrétiser le passage en travaux

Fonds Vert

- Créé en 2022, avec un budget initial de 2 Mds d'€
- Pour 2026, une enveloppe **grandement réduite** avec 837 M d'€
- A confirmer : budget annoncé à 1 Mds d'€ pour 2027 avec une priorité sur l'adaptation au changement climatique

DSIL / DETR

- Un levier important pour les EPCI et les communes
- Un pendant pour les **territoires ruraux**
- Des taux de cofinancements **variables**
- Des **priorités** qui peuvent être fixées par la Préfecture

Fonds Chaleur (ADEME)

- Une opportunité pour les collectivités qui souhaitent s'engager dans la **production de chaleur et de froid renouvelables**
- **30 à 60%** des investissements EnR selon les caractéristiques du projet
- **Potentielle diminution** du budget /!\

FEDER

- Thématique « **efficacité énergétique** » éligible dans certaines Régions
- Des **taux de cofinancements** maximum **variables** d'une région à l'autre
- Des financements qui nécessitent une **ingénierie spécifique** et une **grande rigueur administrative**

NB : 1. Les budget annoncés et les priorités pour les financements nationaux sont encore susceptibles d'évoluer

2. la prochaine session du cycle de webinaire parlera des CEE, autre levier financier majeur

Des opportunités de financement également à l'échelle locale

S'orienter vers les guichets adaptés

- La rénovation énergétique de vos bâtiments publics peut également bénéficier de dispositifs de financements régionaux, départementaux ou locaux

Région

Département

EPCI

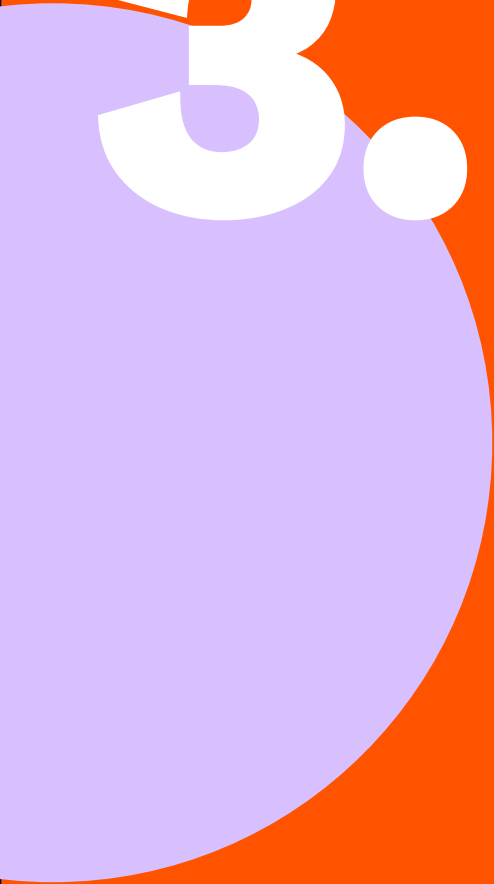
- 1^{ère} étape : s'informer auprès des structures accompagnatrices et les services guichets locaux :
 - votre EPCI, Syndicat d'Energie, les structures d'ingénierie locales (ATD, ALEC, etc.) peuvent vous renseigner
 - Ou bien les services dédiés à la Région, au Département, en DDT...

Quelques points de vigilance



Anticiper le financement de son projet de rénovation

- Le calendrier de la demande de financement n'est pas nécessairement calqué sur le **calendrier du projet**
- Des **critères d'éligibilité** qui nécessitent parfois de **revoir l'ambition à la hausse** (meilleur taux d'économie d'énergie, utiliser des matériaux biosourcés, etc.)
- Des **exigences et un formalisme** spécifique vis-à-vis des justificatifs demandés (qui peuvent être différents d'un financeur à l'autre)
- Les subventions demeurent l'un des aspects à anticiper lors de la préparation d'un projet de rénovation énergétique. Il faut intégrer **l'ensemble des paramètres financiers dans la réflexion** (investissement, fonctionnement, emprunt, CEE, etc.)



3.

Outils ACTEE

Des projets à planifier dans une logique pluriannuelle

Une nécessité de planification sur-mesure

- Chaque collectivité peut élaborer une planification pluriannuelle de la rénovation énergétique sur-mesure, en fonction de ses besoins, des objectifs spécifiques qu'elle a à atteindre et de la taille de son patrimoine
- Cette planification s'inscrit nécessairement dans son champ de contraintes plus large, composé notamment :
 - De ses autres politiques publiques et des investissements associés ;
 - Des autres enjeux environnementaux qu'elle doit traiter ;
 - Des ressources qu'elle peut mobiliser sur l'ensemble de ces chantiers.

Retrouvez notre boîte à outils dédiée :

Boîte à outils ACTEE : réussir la rénovation énergétique des bâtiments publics (mandat municipal 2026-2032) - ACTEE

Une méthodologie adaptable

Le Guide ACTEE « Planifier ses investissements de rénovation énergétique à l'échelle d'un mandat »

- Un pas-à-pas concret pour connaître les grandes étapes de création d'un PPI « rénovation énergétique » ;
- Un condensé des ressources et données existantes sur ce sujet ;
- Un outil interfaçable avec la [méthodologie PPI aligné-climat](#) élaborée par I4CE, relecteur expert sur ce Guide.

Contributeurs :

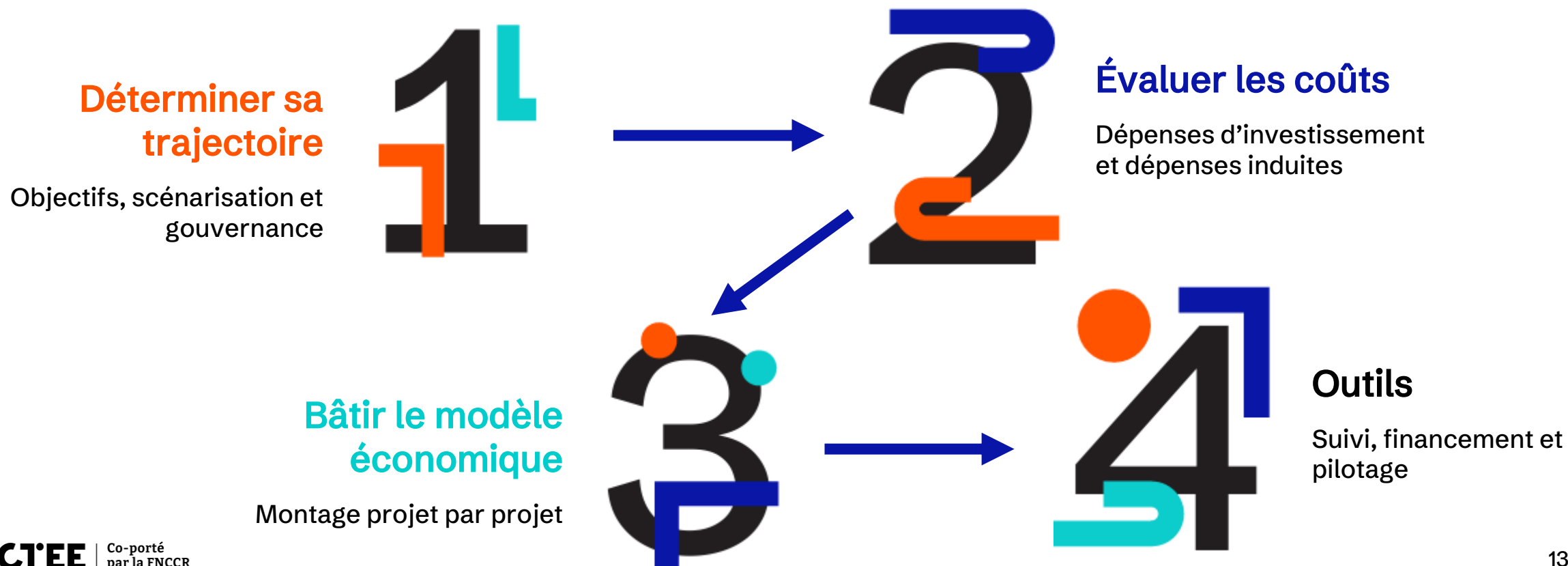


Relecteur expert :



Le Guide ACTEE « Planifier ses investissements de rénovation énergétique à l'échelle d'un mandat »

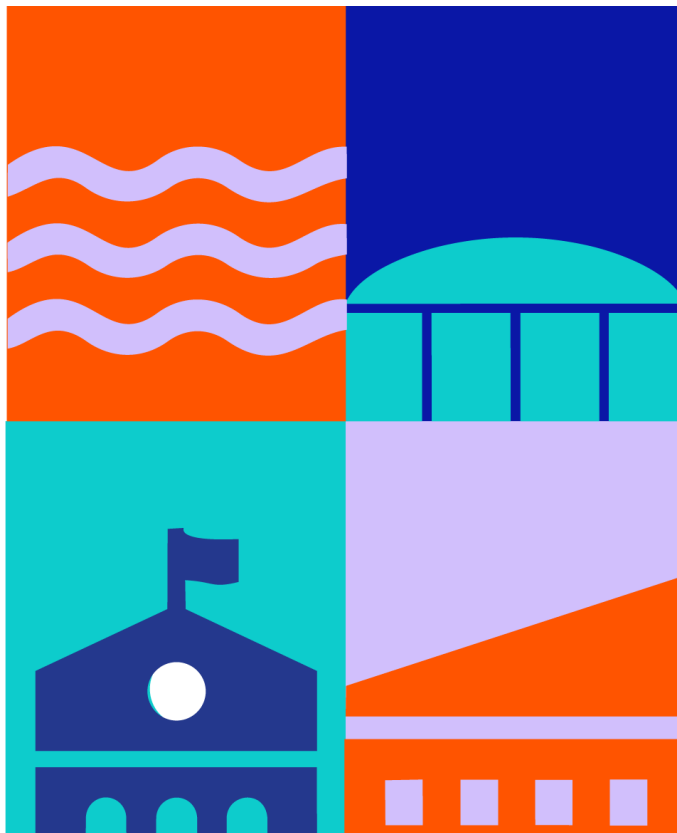
Le parcours pour construire sa planification



Structuration des services

Boîte à outils : structuration de services pour le passage en travaux

- Une boîte à outils issue d'un groupe de travail dédié en 2025
- Trois angles complémentaires : ingénierie technique, ingénierie financière, ingénierie juridique
- Structurer ses services pour optimiser la recherche, l'indentification et le montage de dossiers de subvention



Retrouvez toutes les infos ici :

Boîte à outils : structuration de services pour le passage en travaux – ACTEE

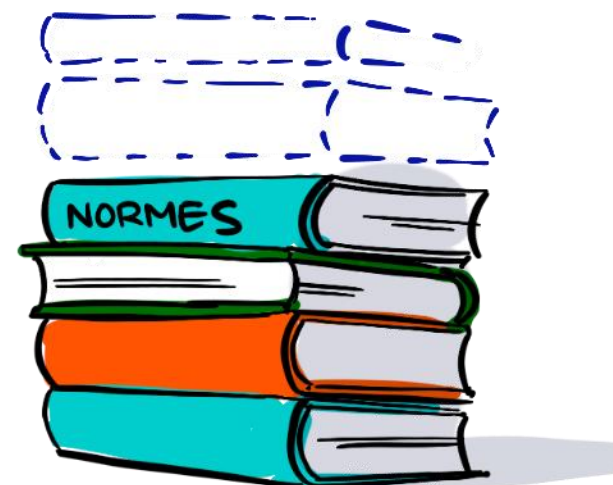
Consultez également le Livre Blanc d'ACTEE, qui synthétise toutes les grandes étapes de réalisation d'un projet, dont les aspects financiers :

Livre blanc ACTEE : construire une stratégie performante de rénovation énergétique pour vos bâtiments publics – ACTEE

D'autres outils à venir...

Mises à jour / publication de nouvelles ressources & déploiement d'un réseau d'expert·e en financement

- Mise à jour de la plaquette « articuler les financements de la rénovation énergétique » (début 2027)
- Mise à jour du guide CEE (automne 2026)
- Outils potentiel issues du cycle de webinaire
- Déploiement des postes d'expert·e en financement (AAP ingénierie financière) en lien avec la Banque des Territoires



4.

Intervention d'Aveyron Ingénierie

Hélène ARRESTIER, Responsable de Mission Pilotage de la
Ressource et Financier

Ondine ROUBY, Responsable de la Mission Projets structurants

La recherche et le montage de dossiers de subvention pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

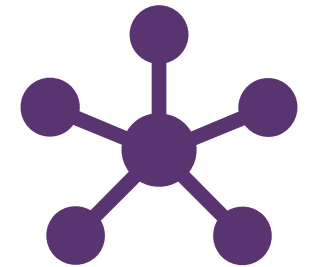
Webinaire 24/09/26

Les Agences Techniques Départementales

Les Agences Techniques Départementales (ATD) sont des opérateurs mutualisés d'ingénierie publique au service des collectivités territoriales et des groupements intercommunaux adhérents.

Elles apportent une assistance d'ordre technique, juridique ou financier à leurs adhérents.

Elles sont régies par l'article L. 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Aveyron Ingénierie

Aveyron Ingénierie existe depuis 2014 et son offre de service évolue régulièrement pour répondre aux besoins de ses adhérents.



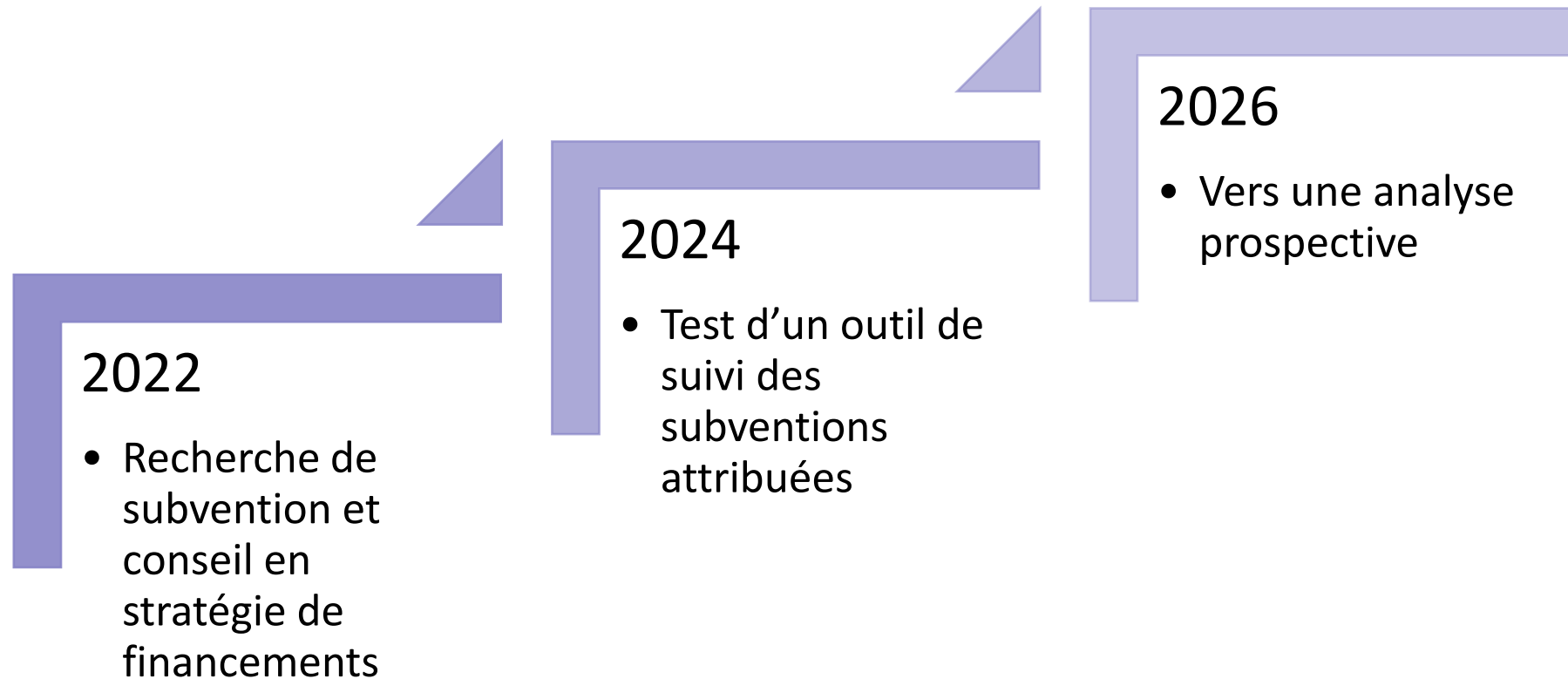
**AVEYRON
INGENIERIE**

46 collaborateurs
328 adhérents



**AVEYRON
INGENIERIE**

L'Ingénierie financière – Évolution de notre approche



La définition des besoins

Moins mais mieux (ϵ) = *Atténuation, Adaptation, Acceptation*

Mieux avec moins (ϵ) = *Durable, Désirable, Soutenable*

ANCER LE PROJET DANS LE RÉEL DÈS L'AMONT

Cadrage méthodologique du processus d'élaboration du projet

Plan d'assurance qualité garantissant l'adéquation {besoins, objectifs, moyens}
(AMO, AMU, BDO, Commissionnement, DUEM)

Evaluation de l'enveloppe (*approche en coût global, prospective financière, valorisation du gisement d'économies*)

Structuration du **calendrier opérationnel**

Elaboration du **plan de financement prévisionnel** (*ingénierie financière, stratégie, réunion co-financeurs*)

L'Ingénierie financière

Recherche, identification et montage de dossiers



Organiser une veille
active



Construire des réseaux
de partenaires



Connaitre les projets



Communiquer



Le suivi des subventions

Actualiser le plan de financement (*au gré des décisions attributives des co-financeurs*)

Disposer des moyens humains adaptés (*RH, adm. & tech., temps d'intervention*)

Appliquer les engagements contractuels (*outil de suivi, modalités & conditions, pièces justificatives, DVA & solde, en cas de contrôle*)

Bénéficier de la « Prime Énergie » (*critères d'éligibilité, pièces justificatives, mutualisation, valorisation des CEE*)

5.

Intervention de la Métropole Européenne de Lille

Gwenaëlle MUZZOLIN, Chargée d'ingénierie financière référente



MEL | MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

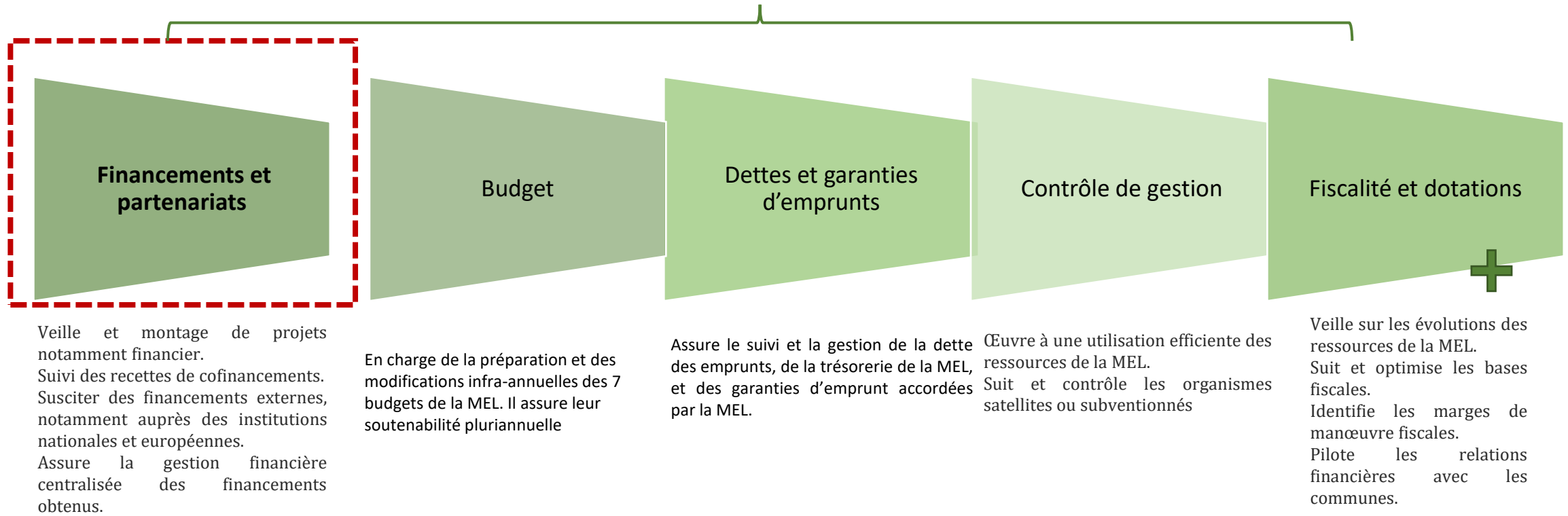
Recherche, identification et montage de dossiers de subvention pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

Le service « Financements et Partenariats »

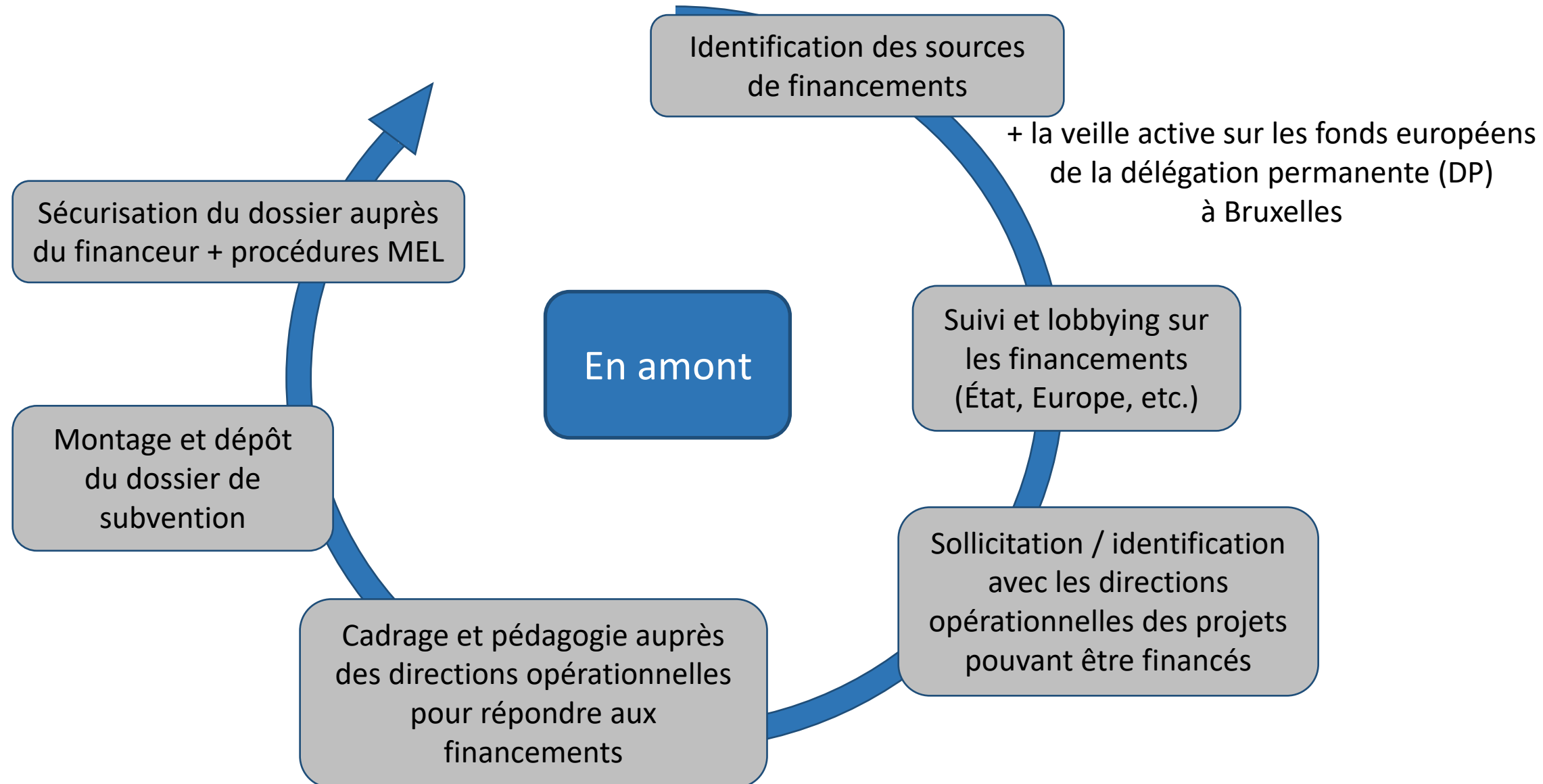
Au service des projets de la MEL : en amont et en aval

Direction Stratégie Financière

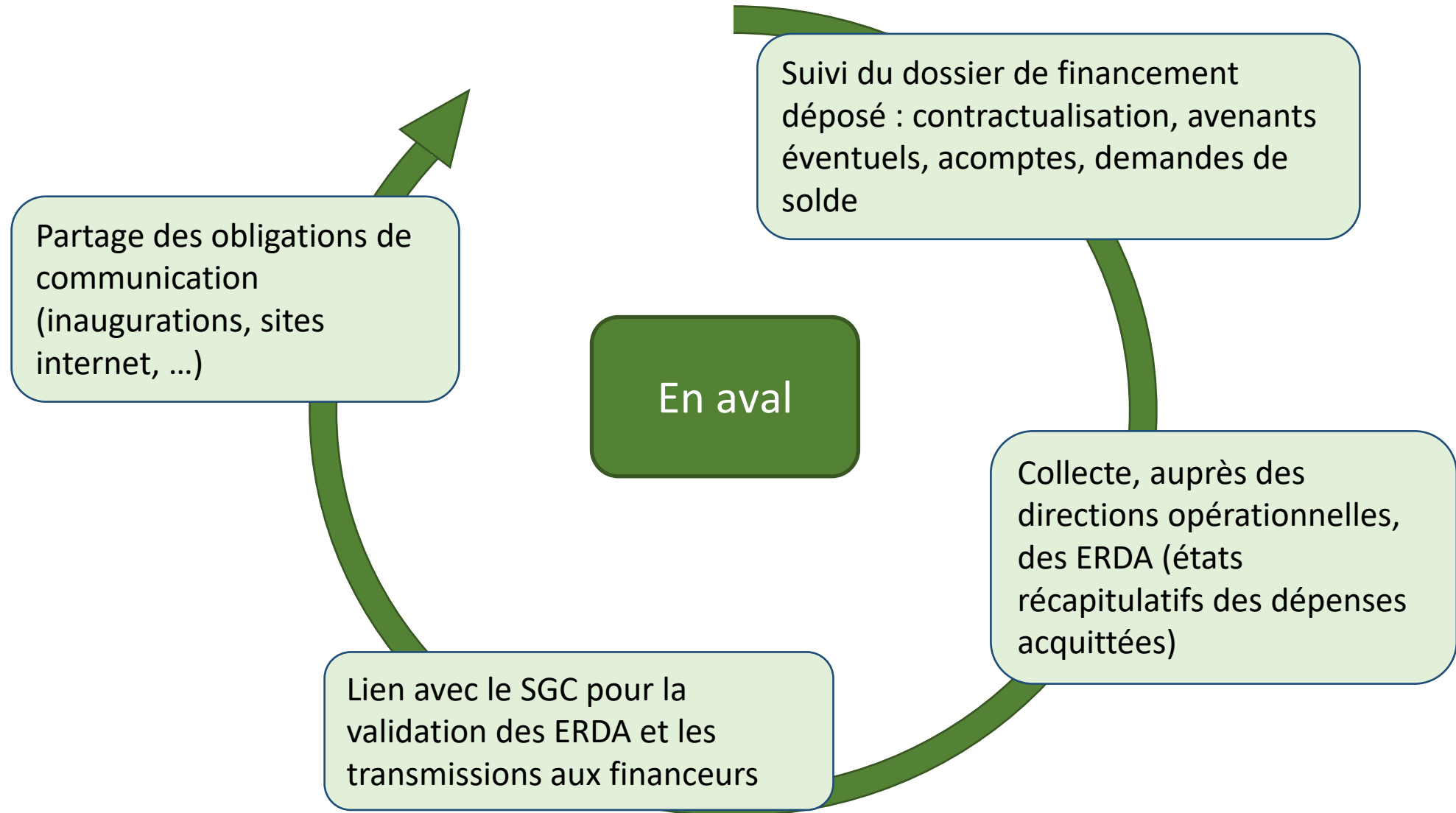
S'assure de la soutenabilité financière des actions menées à court et moyen terme
Pilote le budget et participe à la recherche d'efficacité de l'action publique



L'intervention Du service(1/2)



L'intervention du service (2/2)

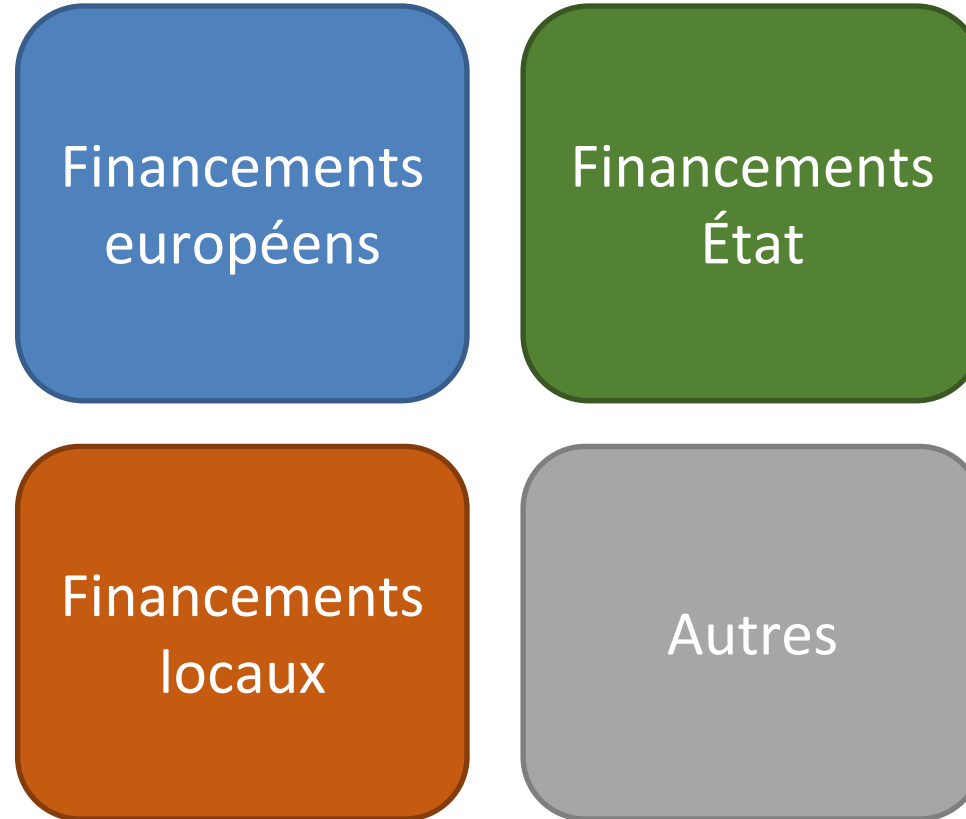


Une association du service au plus tôt sur les projets permet d'optimiser la recherche de subvention (« ré-orientation » du projet selon les pré-requis demandés par le financeur)

Une responsabilité partagée pour la bonne réalisation de la recette et les inscriptions budgétaires avec les autres directions de la MEL (chefs de projets, secrétariats généraux, comptable public....)

Un pilotage des outils financiers contractualisés (CPER, CRTE...) et un reporting régulier auprès des financeurs

Une multiplicité de financeurs



Une multiplicité de projets

Culture et
tourisme

Transports
mobilité

Déchets
ménagers

Aménagement
du territoire

sports

Habitat...

Pour lesquels la thématique de l'efficacité énergétique est un enjeu important

Pour les projets purs de rénovation
énergétique

Pour les projets dans lesquels il y aura une
thématique efficacité énergétique
(rénovation, production d'Énergie
renouvelable...)

Études et ou Travaux
rénovation thermique,
transition énergétique,
dvpt ENR dans
bâtiments publics



Fond vert
(renov
energetique/
PCAET/soutie
n ingénierie

ACTEE/banque
des territoires
(edurenov,
chene...)

ADEME
fonds
chaleur/AAP
spécifiques/
CCRT/

ADVB
volet
energie

ANS :
renovation
énergétique
des eqpts
sportifs
(hors
piscine)

DETR/DSIL

Études et ou travaux
réhabilitation bâtiment
public



PO FEDER
performance
energetique
REV3

REGION
réserve de
perf projets
NPNRU/FRATRI
(AAP DECARB)

PTS

FNADT

DPV (
quartier
QPV°

Le dernier levier d'optimisation financière : les CEE



ECLAIRAGE PUBLIC (éclairage extérieur)



ENVELOPPE BATIE (isolation combles, toitures, murs planchers, toits terrasses façades rideaux...)



EQUIPEMENTS (installations frigorifiques...)



THERMIQUES (PAC, raccordement RCU....)



INDUSTRIES (compresseurs d'air basse pression...)

Présentation de 3 projets transition énergétique

| Synthèse Financière Globale

3

SITES EMBLÉMATIQUES

Crématorium Herlies, Musée LaM, Friche Industrielle Blanchemaille

**Dépôt sur
2023-2025**

+ de 50 M€

INVESTISSEMENTS TOTAUX

Budget cumulé des 3 projets majeurs

13 M€

SUBVENTIONS MOBILISÉES

Fonds Vert, FEDER, DSIL, Région

25,2 %

TAUX MOYEN D'AIDE

Jusqu'à 58.6% sur Herlies

 **Levier d'Ingénierie Financière** : Grâce à la combinaison stratégique des fonds européens (FEDER), nationaux (Fonds Vert, DSIL) et locaux, la Métropole Européenne de Lille optimise le reste à charge sur ses opérations de rénovation énergétique et patrimoniale.

Crématorium d'Herlies : Travaux

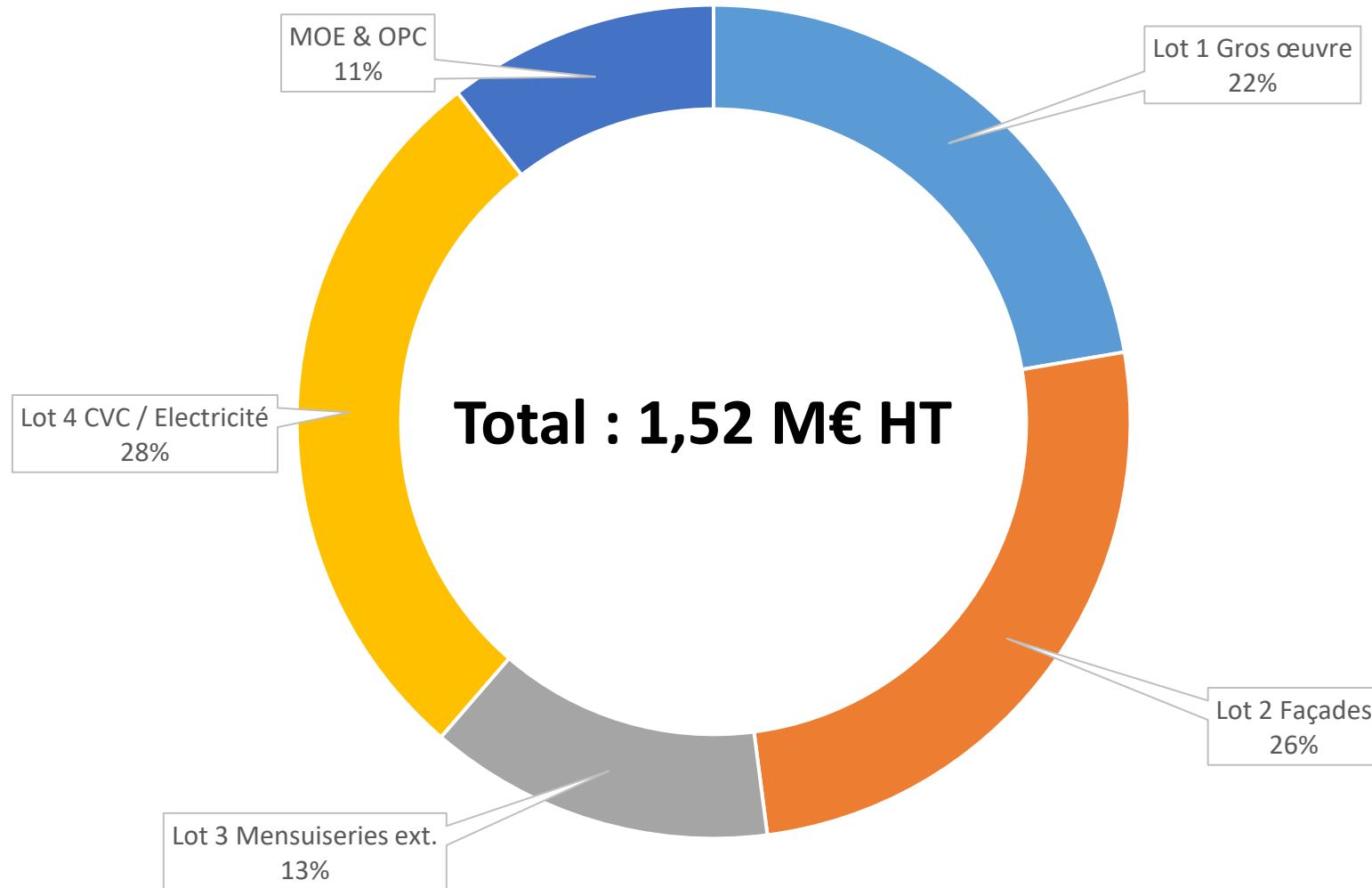
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'ENVERGURE

🎯 **Objectif : Produire > 50% des consommations réglementaires par des ENRR (thermique et électrique).**

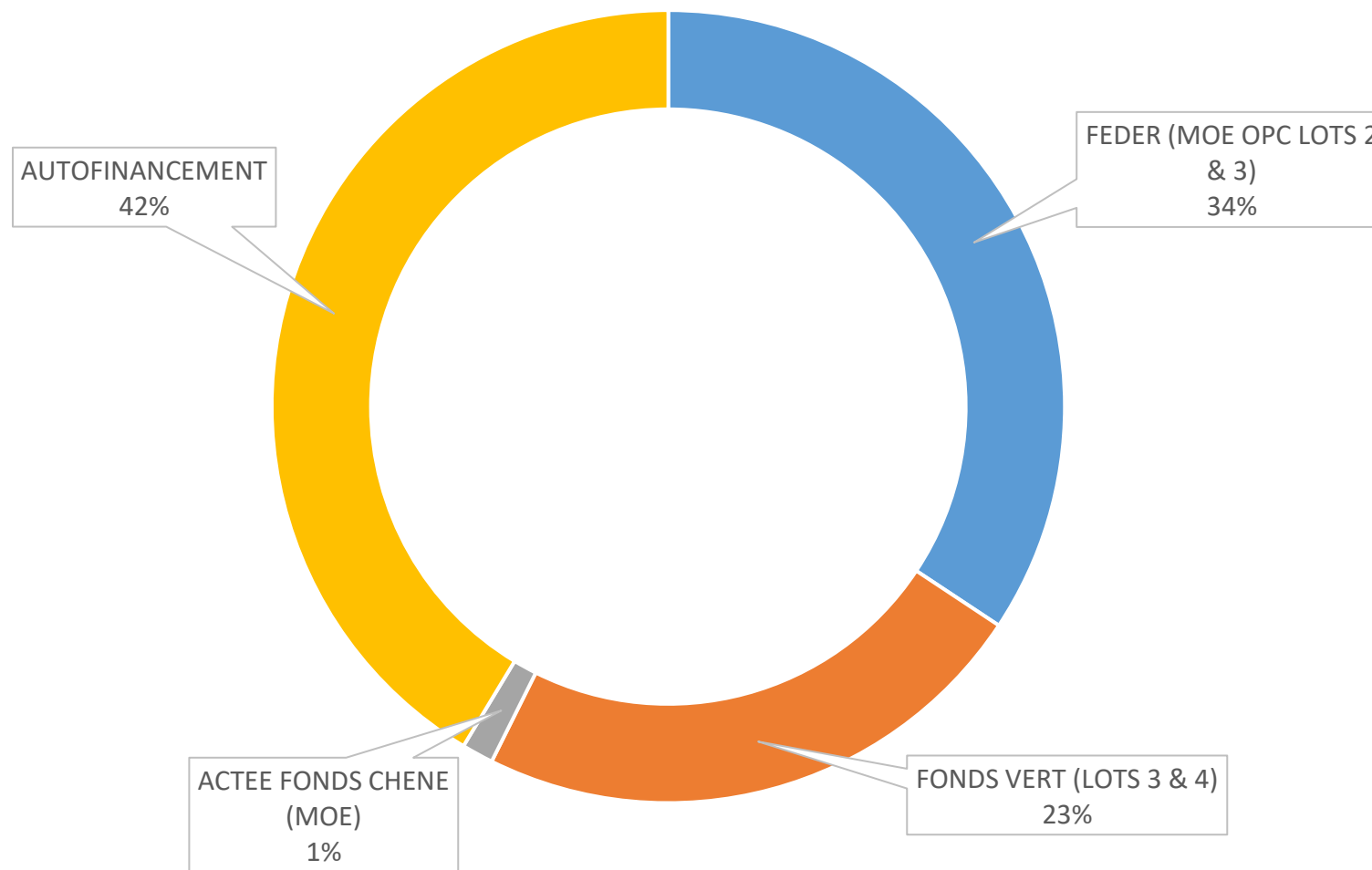
- ✓ **Menuiseries & Ventilation** : Remplacement complet des menuiseries, pose CTA double flux et VNI (freecooling).
- ✓ **Isolation biosourcée ITE** : Paille hachée insufflée (11 tonnes) en caissons bois & fibre de bois en combles.
- ✓ **Récupération Chaleur Fatale** : Exploitation de la chaleur des fours (ballon tampon de 30m³, autonomie 48h) + machine ORC électricité.
- ✓ **Photovoltaïque** : Panneaux PV 15kW en ACI sur le logement de fonction.



Herlies : Ventilation du Budget



| Herlies : Subventions & Plan de Financement



Musée du LaM : Travaux Réalisés

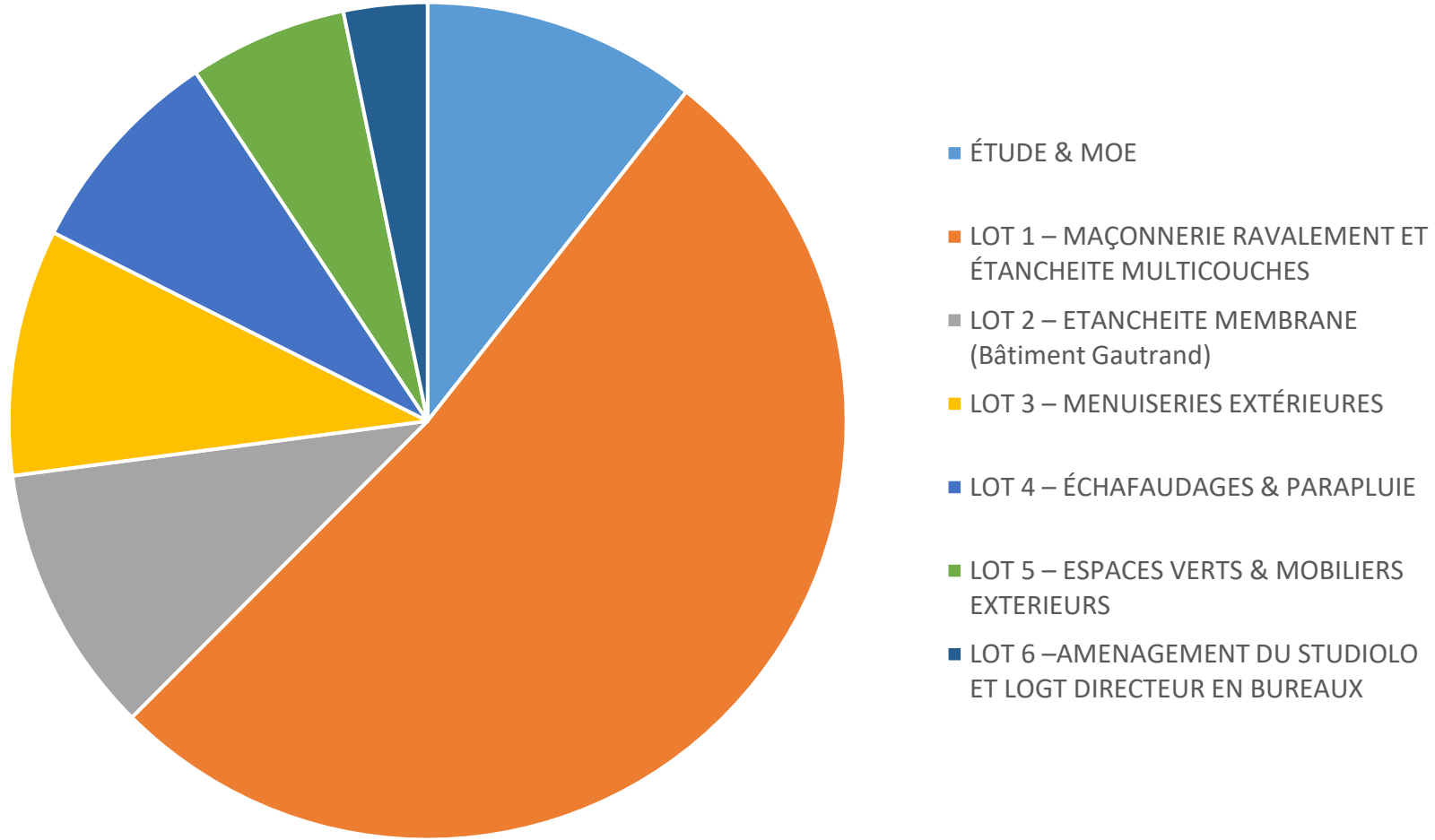
RESTAURATION TECHNIQUE ET PATRIMONIALE

- ✓ **Nettoyage & Façades** : Restauration complète des enveloppes architecturales.
- ✓ **Étanchéité Terrasses** : Réfection intégrale des complexes d'étanchéité des toitures-terrasses.
- ✓ **Eaux Pluviales** : Modernisation des systèmes d'évacuation des eaux en façade.
- ✓ **Éléments de Couronnements** : Restauration ciblée des couronnements et ouvrages hauts.
- ✓ **Performance Vitrages** : Remplacement complet par des vitrages haute performance énergétique.

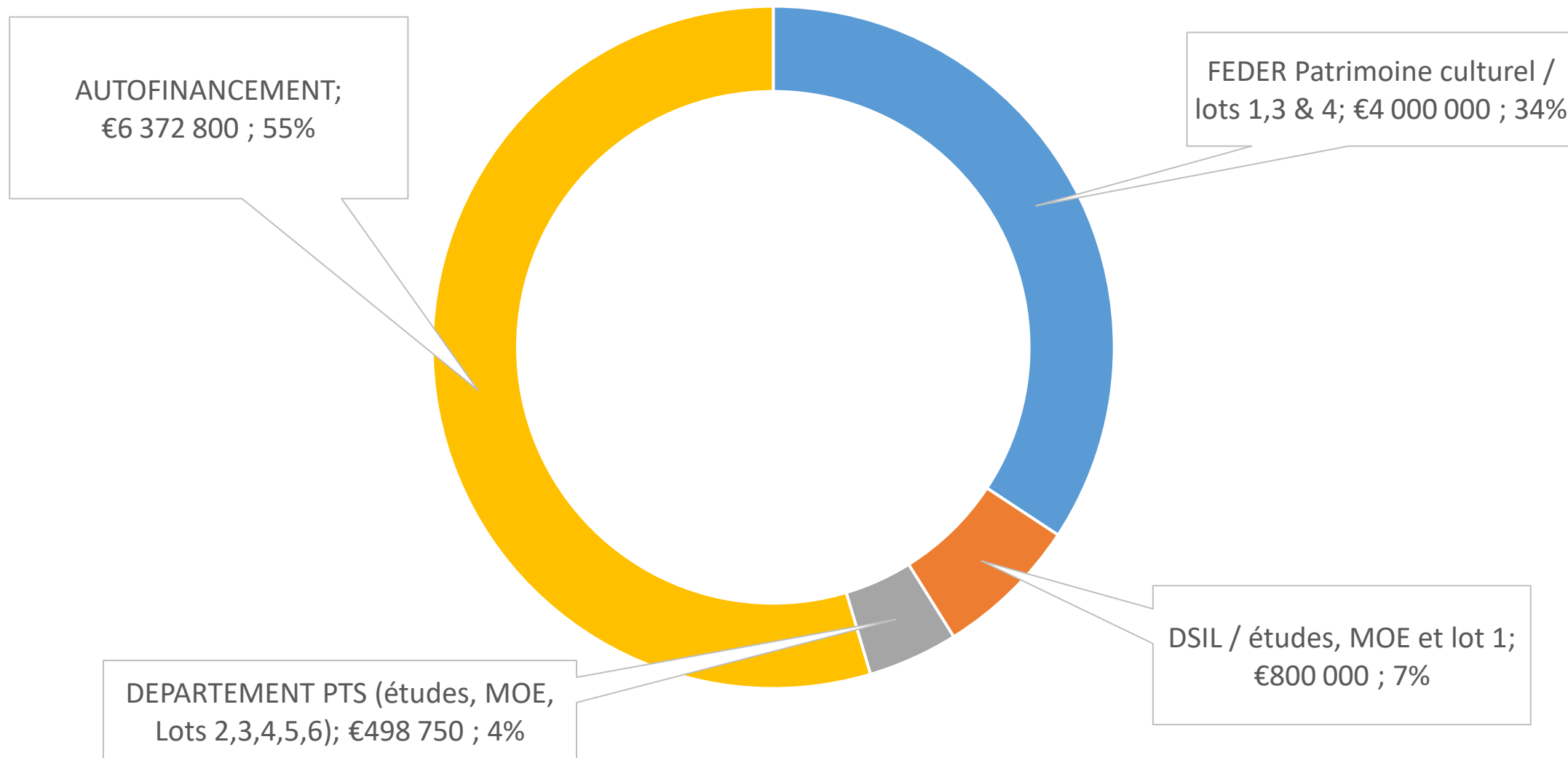


RESTAURATION TECHNIQUE ET PATRIMONIALE DU LAM

11 671 550€



| Le LaM : Financement & Partenaires



| Réhabilitation d'une Friche Industrielle / Pollet à Roubaix



Transition Écologique

Recherche d'une performance énergétique optimale couplée à une empreinte carbone minimisée et des consommations réduites.



Biosourcé & Réemploi

Recours systématique aux matériaux biosourcés et aux circuits de réemploi sur l'ensemble des lots architecturaux.

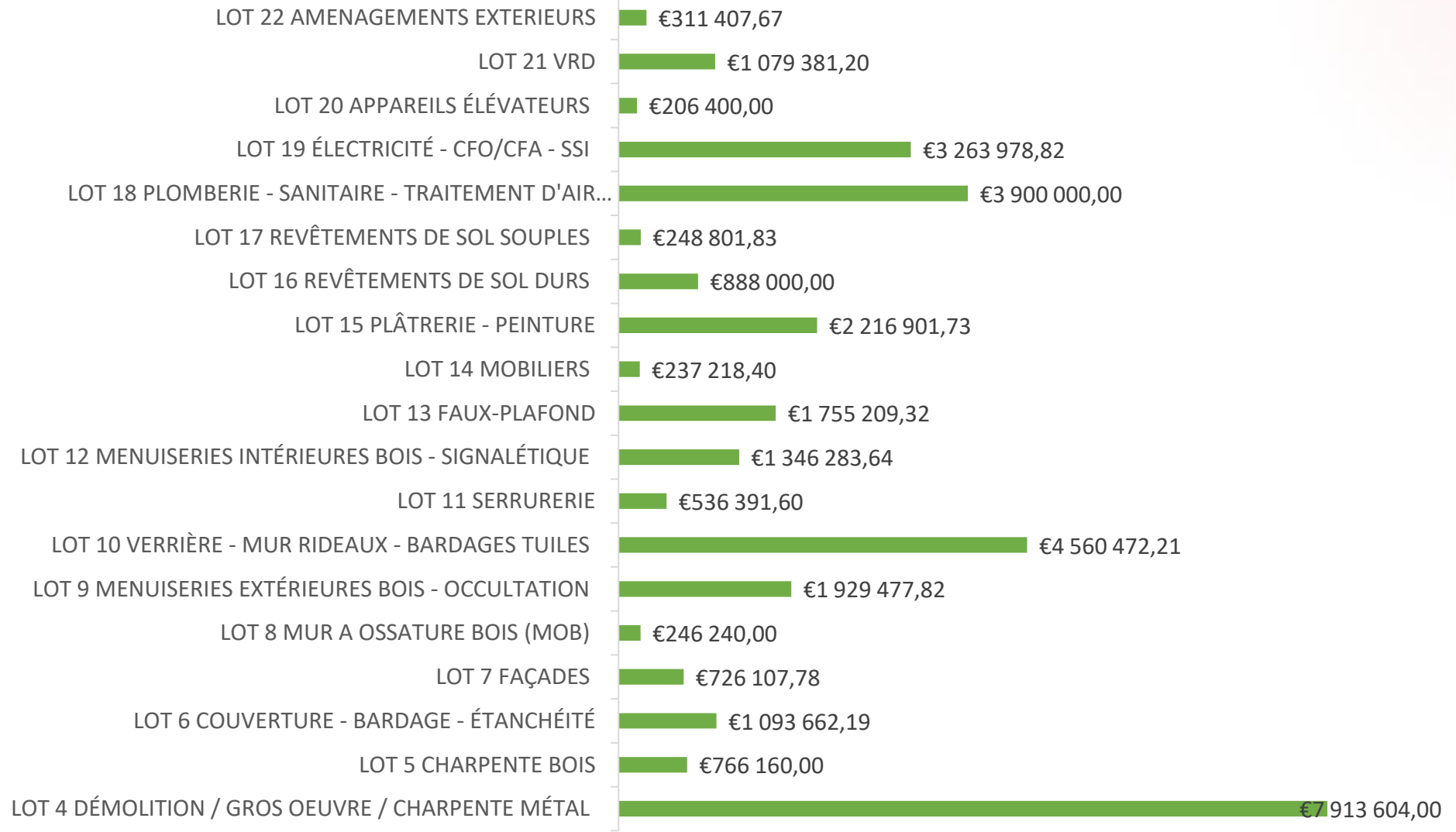


Recyclage du foncier

Répondre à l'objectif de réduction de l'artificialisation des sols
Dynamisation du territoire et cadre de vie



| Friche Pollet : Structure du Budget Travaux (33,2 M€ HT)



Friche Pollet : Rénovation du passé industriel

REQUALIFICATION & INDIVIDUALISATION

Ambition du Projet Global

Coût des travaux : 38 M€ HT pour la création d'un pôle urbain et économique majeur du e-commerce sur l'ancien site industriel La Redoute

Phase 2 : 2024-2026 Opération Principale 33 M€

Fonds Vert 2023 : 1 000 000 € (Lot GO)

FEDER Rénovation REV 3 : 1 024 674 € (lots rénov énergétique)

FEDER Espaces délaissés : 811 294 € (Lots espaces verts et VRD)

REGION / Réserve NPRU : 1 000 000 € (lots aménagement intérieur)

Travaux Amont (Phase 1 : 2021-2022)

Mise aux normes du bâtiment Fontenoy et individualisation des bâtiments Fontenoy, Pollet et Moreau.

Subventions obtenues : 2 920 874 € (sur 4 915 480 € de dépenses) via FNADT & Fonds Friche.

Stratégie de Subvention Cumulée (6,75 M€)

Friche Pollet : Rénovation du passé industriel – phase 2

Financier / dispositif	Lots & Postes concernés	Dépenses retenues (€)	Subvention (€)	Taux de prise en charge (%)
Fonds Vert (Recyclage foncier)	Lot 4 (Gros Œuvre)	4 183 600 €	1 000 000 €	23,9 %
FEDER (Espaces délaissés)	Lots 21 & 22 (Espaces verts & VRD)	1 158 991 €	811 294 €	70 %
FEDER (Rénovation éco / REV3)	Performance énergétique (Façades, CVC, MOB...)	2 277 053 €	1 025 000 €	45 %
Région / NPRU	Lots 11, 12, 15 (Aménagements intérieurs)	3 031 570 €	1 000 000 €	33 %
TOTAL	Ensemble des postes subventionnés	10 651 214 €	3 836 294 €	

Rappel budget phase 2 = 33 M€

Consolidation Financière sur ces 3 projets emblématiques

Projet / Équipement	Coût Total HT	Subventions Obtenues	Part Subventionnée	Principaux Partenaires & Fonds
Crématorium d'Herlies	1 517 845 €	890 070 €	58.6 %	FEDER (520.8 k€), Fonds Vert (349.7 k€), ACTEE (19.6 k€)
Musée d'Art Moderne (Le LaM)	11 671 550 €	5 298 750 €	45.4 %	FEDER Patrimoine (4.0 M€), DSIL (800 k€), Dépt PTS (498.8 k€)
Réhabilitation Friche Pollet à Roubaix (Phases 1 & 2)	38 141 178 €	6 756 842 €	17,7 %	Fonds Vert (1 M€), FNADT/Friche (2.92 M€), FEDER (1.84 M€), Région (1.0 M€)
TOTAL CUMULÉ MEL	51 330 573 €	12 945 662 €	25,2 %	Co-financements Publics & Européens

D'autres exemples de projets en lien avec l'énergie subventionnés

DSIL : changement
de la chaudière de la
patinoire
métropolitaine

DSIL : Relamping
ruche d'entreprises

CEE : installation
PAC Air/Eau musée
de Fromelles

ADEME : chaufferie
biomasse piscine
Roncq

Avez-vous des questions ?

6.

Intervention de l'AGEDEN 38

Annaïg MONY, Chargée de mission énergie collectivités

Accompagnement des collectivités en Ingénierie financière

Cycle de webinaires ingénierie financière
ACTEE - 24 Septembre 2026

AGEDEN - Association pour une GEstion Durable de l'ENergie



Date de création : 1977



Siège : Saint-Martin d'Hères
Antenne Nord Isère : Bourgoin-Jallieu

Objet associatif

- ▶ **Accompagner la transition** vers une gestion durable des ressources et de l'énergie
- ▶ **Contribuer localement à la construction d'un nouveau modèle de société** répondant mieux aux enjeux sociaux, économiques et écologiques.

Projet associatif (mise en œuvre de l'objet)

- ▶ **COEUR DE MÉTIER** - construction performante et rénovation énergétique du patrimoine,
- ▶ **THÉMATIQUES LIÉES** - développement de l'éco-consommation, économie circulaire, lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses conséquences,
- ▶ **SOBRIÉTÉ EN ACTION** - démarche négaWatt : sobriété, efficacité énergétique, énergies renouvelables, à mettre en œuvre
- ▶ **DÉMULTIPLIER L'ACTION** - développement d'approches territoriales de la transition énergétique et d'une méthode efficace

Accompagnement collectivité AGEDEN

- Apporter une expertise technique dans le domaine de l'énergie aux différentes étapes clés du projet
- Orienter vers les bons partenaires : TE38, CAUE de l'Isère...et vers des études complémentaires adaptées
- Renseigner sur les sources de financement et proposer un regard « ingénierie financière » sur les projets

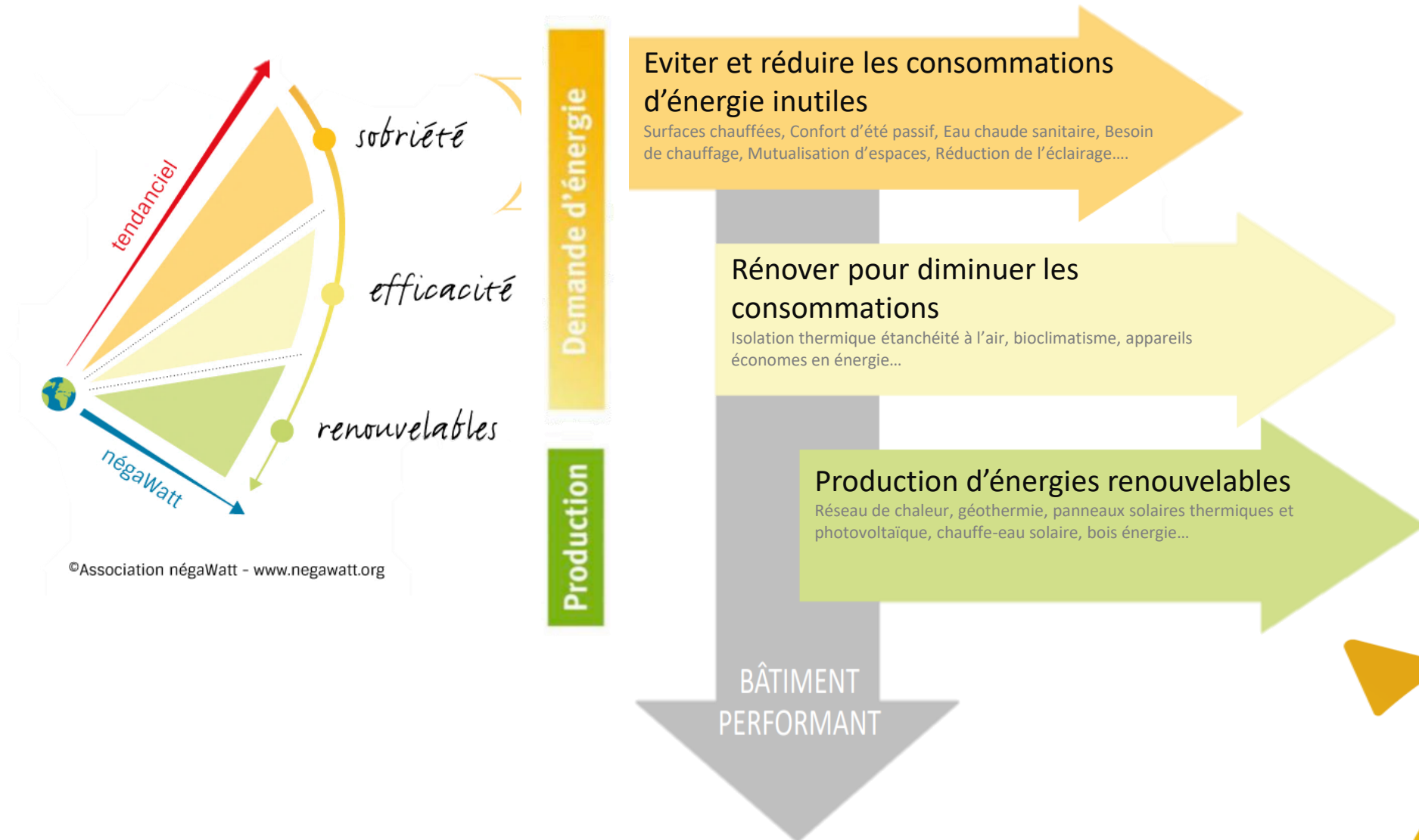


1. Planifier la rénovation de son patrimoine



Stratégie patrimoniale énergétique

La démarche négaWatt – démarche de bon sens



©Association négaWatt - www.negawatt.org

L'énergie la **moins chère** et la **moins polluante** est celle que l'on ne **consomme pas**

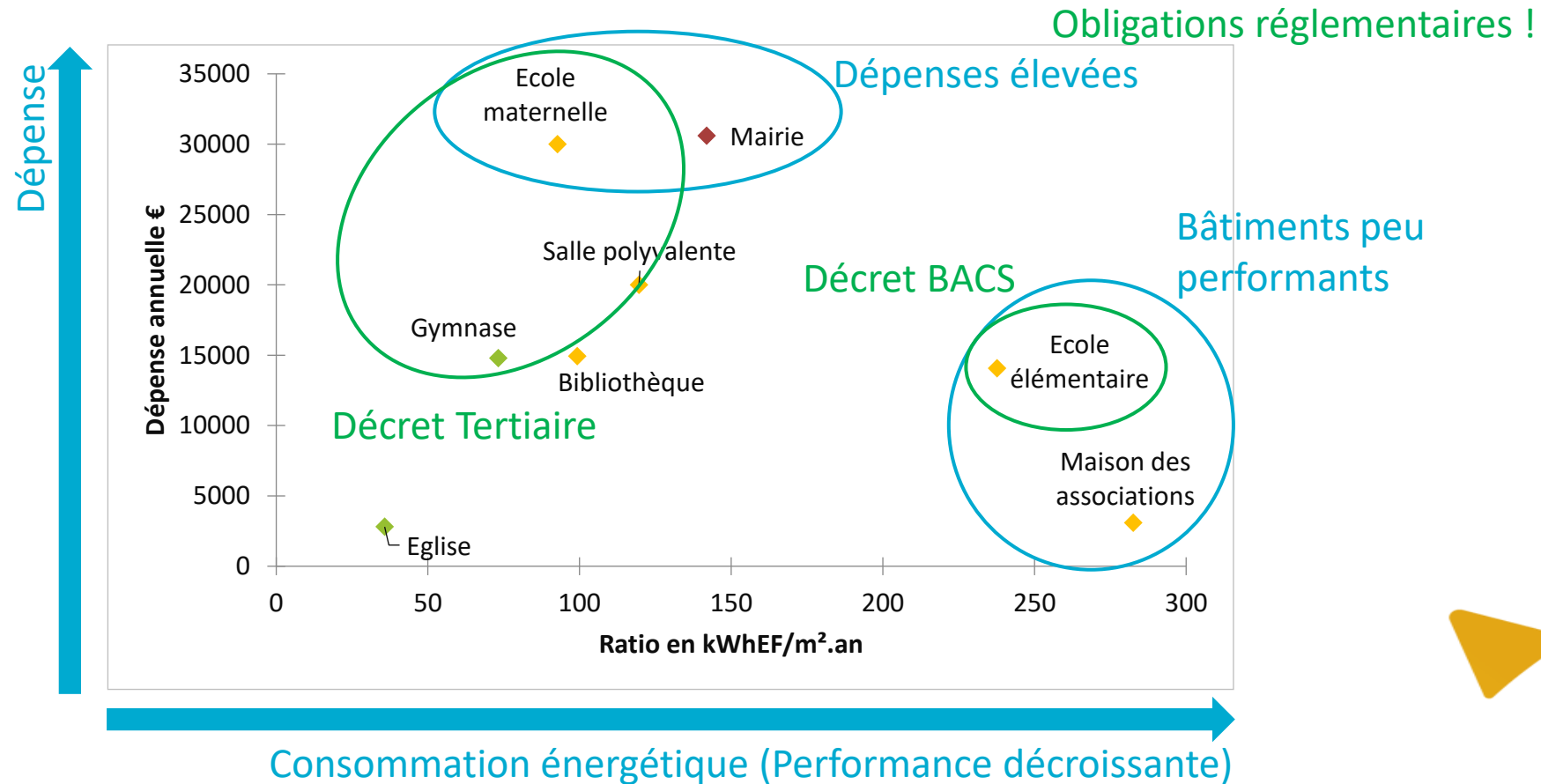
► Définitions

Sobriété : démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des **changements de comportements**, de mode de vie et d'organisation collective. **On questionne nos besoins.**

Efficacité : démarche qui consiste à réduire la quantité de ressource nécessaire à la satisfaction d'un même besoin. **Solution technologique.**

Ces démarches sont complémentaires.

Prioriser / Planifier / Budgétiser les actions



Source : données de facturation

Performance énergétique... mais pas que !



Une stratégie patrimoniale efficace est **multicritère**

La performance énergétique est **systématiquement associée**

38 claire
cl.a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

conseiller
informer
former
sensibiliser

Le CAUE vous accompagne

Issu de la **Loi sur l'Architecture** du 3 janvier 1977, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme de droit privé (association Loi 1901) qui assure des **missions d'intérêt public** pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Notre périmètre d'intervention est départemental.

2. Tour d'horizon des financements mobilisables



Subventions publiques

Subventions de l'Etat




**PRÉFET
DE L'ISÈRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Subventions de l'Etat FONDS VERT



AXE 1 - **rénovation énergétique /
projets pour confort d'été**

AXE 2 - **Renaturation des villes et
des villages → cour d'école**

Subventions gérées par la Région



Fonds européen
(FEDER)



Contrat de Région

Subventions



Dotations territoriales + Bonus à la
rénovation énergétique – gérées
par la maison du Territoire

Dotations départementales selon les
thématiques

Dispositif locaux

- EPCI
- TE38 : Iserenov' basé sur les CEE

Subventions publiques « thématiques »



Aides

Aide à la décision et aux investissements pour la chaleur renouvelable

Aide au montage de projet (contrat de performance, commissionnement...)

CCR : Contrat de chaleur renouvelable (biomasse, solaire thermique, géothermie) – L'AGEDEN est partenaire technique du département/voironnais - chartreuse



Aides

Perméabilisation des cours d'écoles

La mise en place d'actions pour les économies d'eau

Accompagnement à la consultation pour les lots construction bois local



Ce qu'il faut retenir

- ☐ Les projets de rénovation avec un % d'économies d'énergie avant / après travaux sur les **5 usages** (chauffage/ Eau chaude sanitaire/ Électricité des auxiliaires chauffage et ventilation / Eclairage) sont éligibles à des dispositifs supplémentaires :
- ☐ Fonds Vert : objectif moyen des projets à **40 %**
 - ☐ Bonus départemental à la rénovation énergétique - Isère : 40 % d'économies d'énergie
 - ☐ DSIL + DETR : 30% d'économies minimum.
 - ☐ Fond de concours EPCI
- ☐ Le taux de subvention publique est de 80% maximum.
- ☐ Ne pas oublier la valorisation des certificats d'économie d'énergie.

3. Ingénierie financière : un outil au service de la collectivité

Ressources : BAPAURA, BAOBAP programmes européens



Contexte

Pourquoi s'intéresser au financement des projets, quand on est spécialisé dans la thermique / technique?

Sans financement, pas de projet !

- La maîtrise des dépenses du budget de fonctionnement est au cœur des préoccupations des collectivités
- Baisse des recettes des collectivités : baisse de dotations, suppression de recettes fiscales,
- Le poste fluides/énergie reste un poste sur lequel il est possible d'agir dans le budget de fonctionnement
- Les communes évitent de trop s'endetter (risque de mise sous tutelle, diminution des marges de manœuvre)

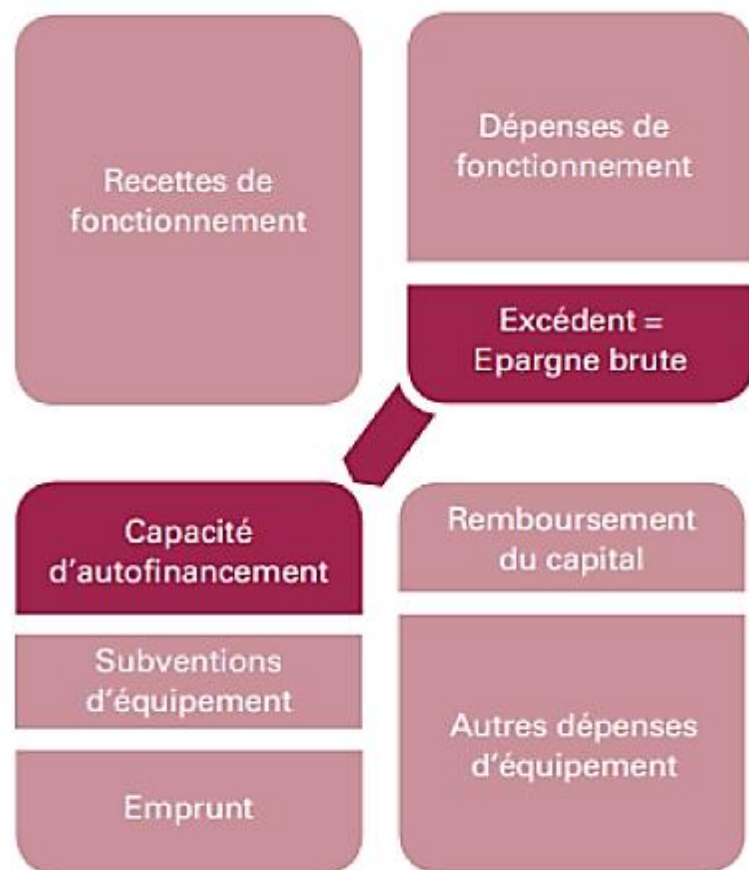


Méthodologie d'accompagnement

- Analyse de la santé financière de la commune
 - indicateurs de flux annuel
 - Épargne brute
 - Capacité de désendettement
 - Indicateur fond de roulement
- Modélisation de projet
 - Outil en ligne
 - Les données d'entrées sont modulables en fonction du l'avancée de projet et des arbitrages en cours
 - Scénarios de travaux,
 - Hypothèses de financement (prêt, autofinancement, subvention, FCTVA)
 - Niveau de performance de la rénovation, économie d'énergie



Epargne brut



► Section de fonctionnement :

Gestion courante de la collectivité

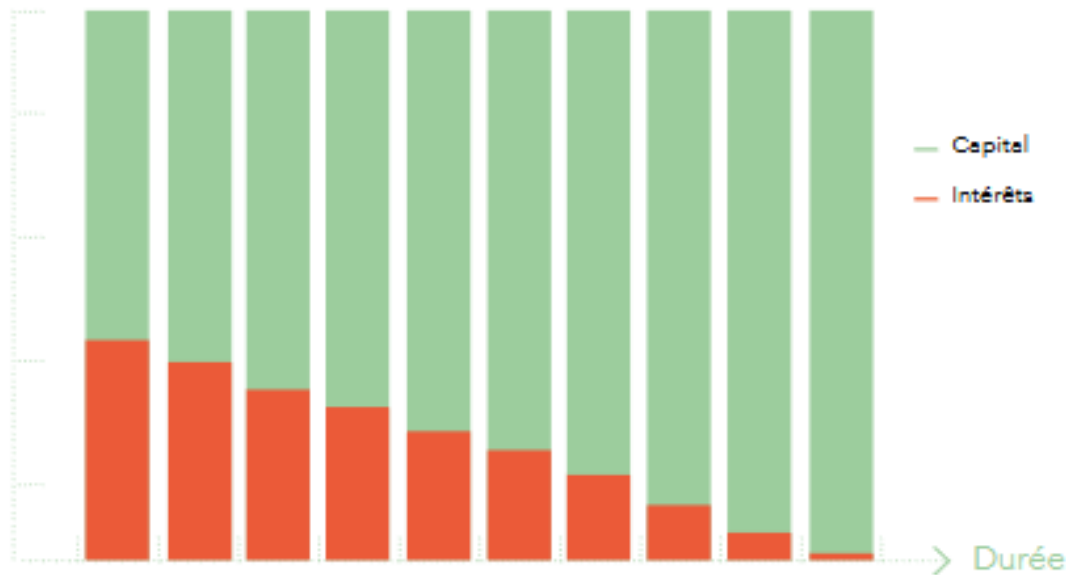
► Epargne brut : indicateur de la marge sur la section de fonctionnement

► Section d'investissement :

Programmes d'investissement nouveaux ou en cours

Modifie ou enrichit le patrimoine de la collectivité

Remboursement d'un prêt : annuité et intérêt d'emprunt



Annuité =
remboursement du capital
+
intérêts de l'emprunt

Taux à x%, tous les ans les intérêts
correspondent à x% du capital restant dû

*Remboursement annuel d'un prêt : parts du capital et des
intérêts. Source : lafinancepourtous.com*

Le remboursement du capital est comptabilisé comme une dépense d'investissement, et les intérêts sont comptabilisés comme une charge de fonctionnement.

Indicateur de dette = la capacité de désendettement

$$\text{Capacité de désendettement} = \frac{\text{Encours de dettes}}{\text{Épargne brut ou capacité d'autofinancement}} = \text{Nb d'années}$$

Pour la collectivité : capacité de désendettement faible = bonne santé financière

Pour les banques : montant et taux plus avantageux pour les communes les moins endettées.

Ordres de grandeur :

Bonne situation : moins de 4 ans

Seuil prudentiel : 8 à 12 ans

Grande difficulté à emprunter : 12 ans

Seuil maximal 15 ans



Fond de roulement

- représente la somme des excédents budgétaire cumulés dans le temps
- Représente les ressources que la collectivité est en mesure de mobiliser « immédiatement » pour financer des investissements
- Peut être exprimé en nombre de jours de dépense. Il doit être supérieur à au moins une trentaine de jours de dépenses



Où consulter ces indicateurs

- Auprès du service finance de la commune : année N-1
 - S'adresser à l'élu référent sur le sujet ou la personne assurant la direction générale des services (DGS)
- Données en ligne : année N-2
 - Le lien est fait directement avec l'outil en ligne
 - Chiffres clés
 - Fiche détaillée

[compte des collectivités](#)

NB : Le Trésor Public met à la disposition des communes des Conseillers aux Décideurs Locaux



Retour d'expérience

- Déterminer quel est le projet optimal entre plusieurs scénarios de travaux, de financement
 - Importance du plan de financement et des subventions mobilisables
 - Importance de raisonner en coût global
- partager collectivement (élu(e) aux bâtiments, élu(e) aux Finances...) le niveau de risque d'un projet de rénovation.
- ...Mais aussi :
 - valider qu'un projet est réalisable pour une commune (vérification du taux d'endettement)
 - proposer des améliorations à des projets en cours de réflexion, et démontrer leur viabilité
 - mettre en valeur le coût de l'inaction
- Et surtout :
 - Décloisonner les services et mettre tout le monde autour de la table





Merci pour votre attention

AGEDEN : Annaïg Mony - Chargée de mission
énergie collectivités amony@ageden38.org

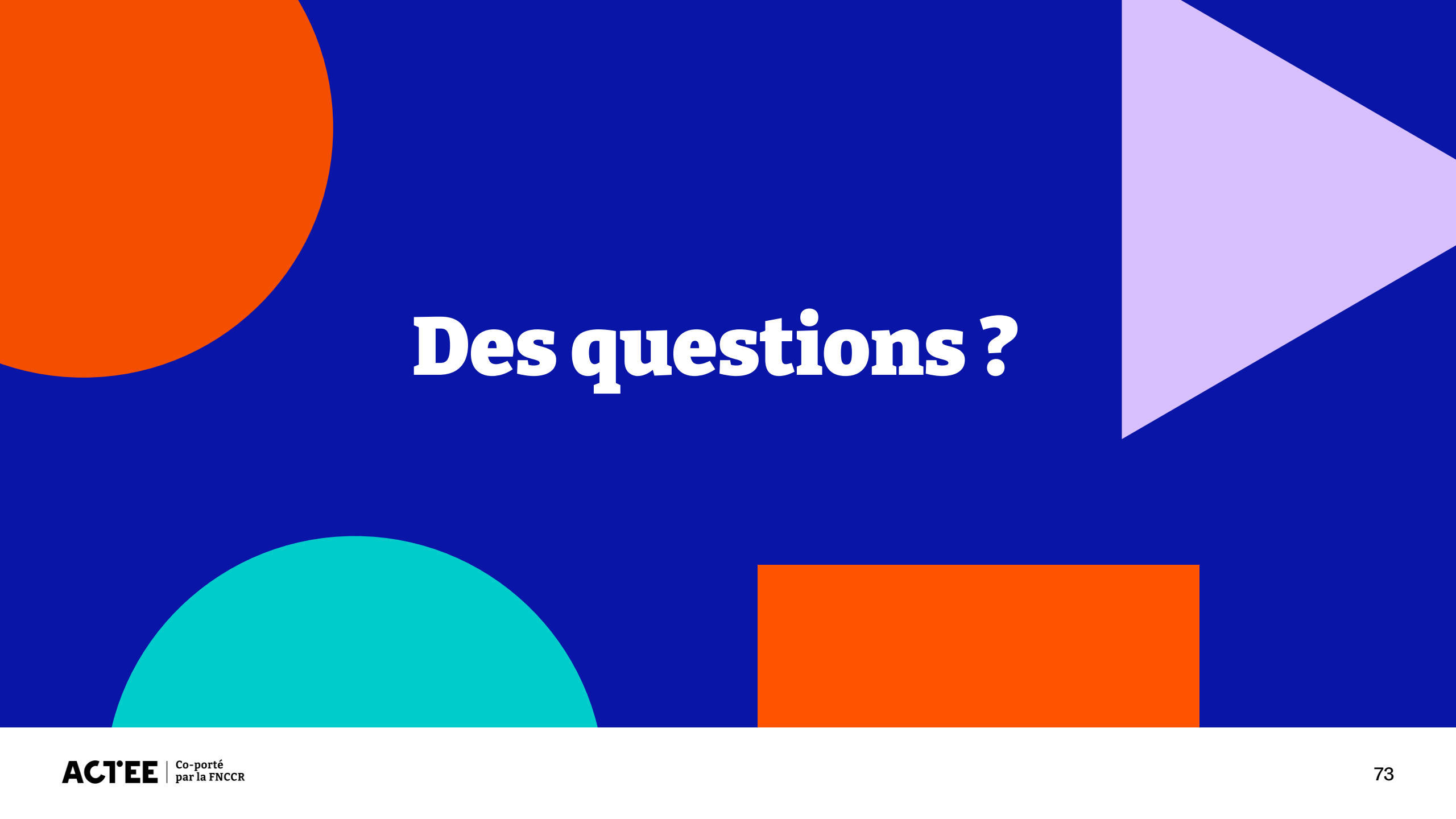
www.ageden38.org

04 76 23 53 50

infoenergie@ageden38.org

Siège :

Bâtiment ESP'ACE
14, avenue Benoît FRACHON
38400 Saint-Martin d'Hères



Des questions ?

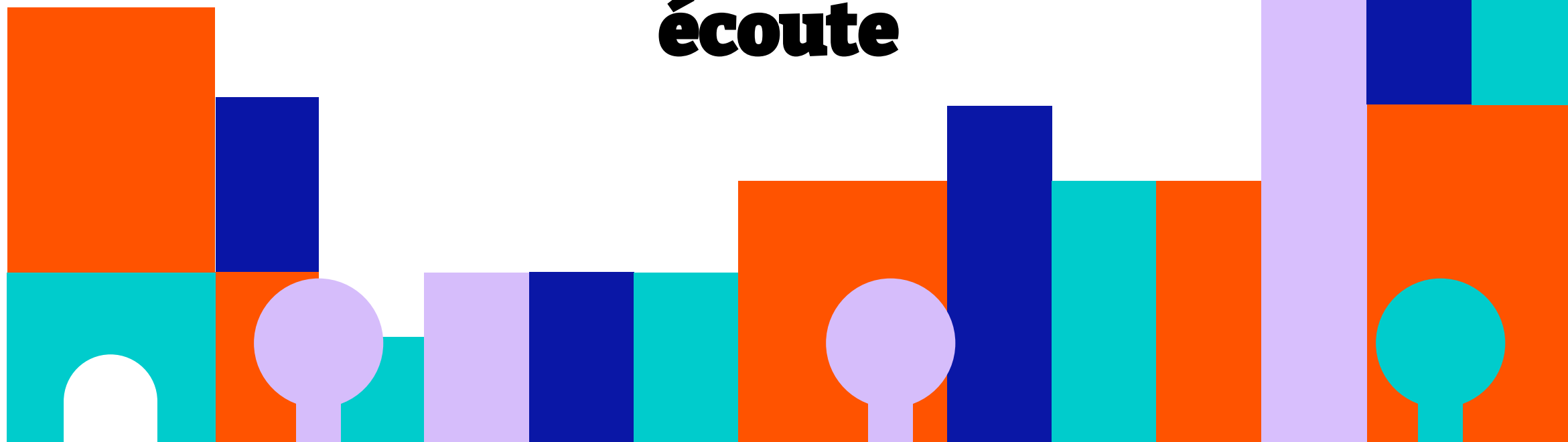
Suivez-nous
sur LinkedIn



www.programme-cee-actee.fr

contact@programme-cee-actee.fr

Merci pour votre écoute



ACT'EE |



Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Programme
financé
par



Programme
co-porté
par

